

La chapelle Saint Joseph du Manoir de la Ville Gros Sérent 56460



La chapelle Saint Joseph est une chapelle de dévotion privée bâtie dans la dépendance du Manoir. Dedicacée en 1636, elle a été consacrée à Saint Joseph, le protecteur de la famille, pour le remercier de sa protection contre les incendies dans le manoir dus aux feux de cheminée. Elle a été construite non dans la cour du manoir mais, suivant le vœu de Mgr de Rosmadec, évêque de Vannes (1622-1646), en limite de propriété pour qu'elle puisse servir à tous les habitants du quartier. Elle peut accueillir jusqu'à 70 fidèles.

La chapelle est placée sur un lieu dominant ce qui lui donne une grande visibilité ; elle domine à 80 m d'altitude le bourg de Sérent à l'Est et la vallée du Sérentin au Sud et au-delà à l'horizon les collines des Landes de Lanvaux

Elle est située à la croisée des chemins et donc accessible aux dévotions de tout le quartier, son calvaire accueillant d'abord le visiteur en provenance du village.

Chapelle rectangulaire à nef unique, la construction de la chapelle St Joseph est marquée par le Concile de Trente (1545-1563) qui - en réponse à la Réforme - redéfinit les grands dogmes de l'Eglise, l'existence des 7 sacrements, insiste sur l'Eucharistie et la transsubstantiation, d'où l'importance particulière accordée au tabernacle dans les édifices religieux.

Orientée d'Ouest en Est, on entre par la porte ouest et après être monté jusqu'à l'autel. On sort par la porte sud, porte de la Résurrection. Il n'y a pas de porte au nord, le nord symbolisant les ténèbres, les forces du Mal.

A l'est, le chevet comporte trois faces à pignon dont les faces latérales présentent des fenêtres à arc brisé, la face centrale étant aveugle (chevet style Beaumanoir).

La façade ouest est surmontée d'un clocher composé de 5 croix dont 4 aux 4 angles - 4 c'est le nombre de la matière, la Terre avec ses 4 points cardinaux et les 4 éléments (terre, feu, eau, air) ; au milieu de ces 4 croix, il y a une cinquième croix surmontant les autres : cinq est le nombre de l'Homme, créé à l'image de Dieu, la quinte-essence de la création

Entre la porte du couchant et le clocher, la rosace éclaire le tabernacle, le cercle symbolisant le ciel.

Le Retable, objet du prix VMF.



Le chœur est occupé par un retable entourant le tabernacle qui, contenant le corps de Christ, est l'endroit le plus sacré. La lumière vient désormais non d'une grande verrière de fond mais des deux fenêtres à arc brisé latérales qui contiennent les armoiries des Kerarmel.; L'ensemble - manoir et chapelle- est resté dans la même famille descendant des Maitrot de Varenne qui ont acquis le manoir en 1812. Le retable datant du XVIIème siècle, comporte trois travées surmontées de trois frontons à volutes. Quatre colonnes supportent l'entablement.

Le retable est décoré de fleurs et de guirlandes. Très coloré, il se veut, comme le demande le concile de Trente, témoin de la joie et de la vie en face d'un protestantisme sévère et rigide.



Les deux niches renferment deux statues en tilleul polychrome l'une de la Vierge à l'enfant et l'autre de Saint Joseph vêtu d'un costume d'époque Louis XIII et dont on dit qu'il avait les traits de Louis XIII. En effet, ce dernier avait fait le vœu de consacrer la France à la Vierge s'il avait un enfant à la même période.



Les Pots acoustiques

A l'intérieur, 16 pots acoustiques en terre cuite sont insérés dans les murs : 6 côté nord, 6 côté sud, et 4 dans le chœur. Avec leurs ouvertures sortant à peine du mur, les pots fonctionnent comme des caisses de résonance qui amplifient le son. Ils ont pour fonction d'apporter une bonne acoustique, chacun selon sa fréquence, dans l'ensemble du bâtiment.
